

« Réseau Départemental 66 des Agendas 21 »

Synthèse de la 2ème réunion d'échanges techniques

Jeudi 16 juin 2016

Pierre Bretonneau, Perpignan



Libret de synthèse ...

La 2ème réunion technique du Réseau Départemental 66 des Agendas 21

Dans l'ambition de poursuivre la dynamique collective engagée en 2015 avec les membres du Réseau Départemental 66 des Agendas 21, le Département des Pyrénées-Orientales et la DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ont animé conjointement le 16 juin 2016 la **2ème réunion d'échanges techniques**.

Cette réunion s'est tenue dans les locaux du Département, à Perpignan et a réuni 48 participants représentant 30 collectivités différentes, l'État et le Département.

Les objectifs de cette journée

Un premier temps en séance plénière pour :

- Faire un point sur l'actualité nationale, régionale et locale en matière de développement durable,
- Échanger sur la vie du Réseau à travers les actions menées en 2015 et les priorités issues de la feuille de route pour 2016,
- Présenter un point sur les fondamentaux de l'évaluation des projets territoriaux de développement durable.

Un second temps en ateliers pour :

- Mener des réflexions collectives, à travers un temps en ateliers, sur la manière de décliner de façon opérationnelle dans les mois à venir, certaines actions identifiées comme prioritaires et de poursuivre le travail collaboratif engagé ensemble.





Quelques chiffres clés

- **48 participants** dont **32 techniciens** et **16 élus**,
- **30 collectivités** représentées dont **28 communes** et **2 EPCI**, aux attentes et besoins différents, permettant **une réelle diversité de regards, des approches ...**
- **6 groupes de travail mis en place** pour travailler autour de **3 thèmes** proposés à la réflexion collective,
- Un **travail riche, constructif**, fruit des nombreux échanges,
- Une **vingtaine de participants** inscrits dans les groupes de travail organisés début juillet pour poursuivre les échanges et finaliser les propositions d'actions.

Actualité sur les Agendas 21

Il n'est pas tout à fait certain que le ministère de l'environnement, de l'énergie et du développement durable reconduise à partir de 2016 le dispositif de reconnaissance des Agenda 21. Quoi qu'il en soit le soutien porté aux projets territoriaux de développement durable reste et restera d'actualité.

Tout le travail accompli depuis les premières sessions de reconnaissance d'Agenda 21 par les territoires a permis d'innover, de développer des méthodes innovantes de concertation et d'animation. Ce bagage reste mobilisable pour développer de nouveaux projets.

Au niveau de la DREAL, ce soutien se traduira notamment par le biais d'appels à projet thématiques et l'organisation de séminaires ou de réunions techniques.

Des outils à faire vivre, réalisés dans le cadre du Réseau et mis à disposition sur la bibliothèque virtuelle du développement durable

Deux outils sont mis en ligne sur la bibliothèque virtuelle DD, accessible via le site internet du Département (<http://31.193.50.12/bibliothequeDD/>) :

- Un répertoire des référents techniques « Agendas 21 locaux et développement durable »,
- Une carte interactive des collectivités engagées dans des démarches de développement durable.

Afin d'enrichir ce travail et d'identifier les projets et réalisations exemplaires menées par les collectivités, il est proposé aux communes et EPCI volontaires de remplir, avec l'aide du Département pour celles qui le souhaiteraient, deux fiches mises à leur disposition : d'une part, des fiches « Agendas 21 et démarche développement durable » et d'autre part, des fiches « Projets ».

Une fois finalisées, ces fiches seront mises en ligne à partir de la carte interactive et permettront de valoriser les initiatives et projets concrets menés sur le territoire.

Ces outils, non exhaustifs, ont ainsi vocation à être enrichis, alimentés et améliorés au fil de l'eau, en étroite collaboration avec les collectivités concernées.

Réseau Départemental 66 des Agendas 21

Fiche retour d'expérience Agenda 21

LOGO DE LA COLLECTIVITE **NOM DE LA COLLECTIVITE** LOGO AGENDA 21 FRANCE (uniquement pour les collectivités reconnues par le ministère)

Agenda 21 local ou démarche de développement durable

❖ Pourquoi la collectivité s'est-elle engagée dans une démarche d'agenda 21 local ou de développement durable ?

LA TEMPORALITE DE LA DEMARCHE

❖ A quel niveau en est la démarche ? (état d'avancement, étapes menées, étapes à venir, calendrier prévu...)



Présentation des fondamentaux de l'évaluation

En lien avec les travaux en ateliers, la DREAL a présenté les bases de l'évaluation des projets territoriaux de Développement Durable : définition, la différence entre suivi et évaluation, les différents niveaux d'évaluation, la participation des acteurs locaux à l'évaluation. Le diaporama est disponible sur la Bibliothèque DD.

La réflexion collective autour de trois sujets identifiés dans la feuille de route du Réseau

Trois thèmes ont été proposés aux participants lors des ateliers, dans l'objectif de décliner de façon concrète et opérationnelle les priorités arrêtées dans la feuille de route, afin de répondre aux besoins des collectivités.

Atelier 1

L'évaluation d'un projet territorial de développement durable

Atelier 2

La mobilisation et la participation

Atelier 3

La mise en place d'un programme de visites de sites



Des idées fortes et des attentes formulées par les participants ...

Retours d'expériences reproductibles

Notion d'échelle

Guide des bonnes pratiques

Sensibilisation des élus et des agents

Émergence d'idées

Témoignages

Mobilisation dans la durée

Convivialité

Accompagnements

Temps de rencontres

Transversalité

L'évaluation d'un projet Territorial de développement durable

Les questions proposées à la réflexion collective ...

1. Quels sont les besoins des collectivités sur le sujet de l'évaluation ?
2. Comment construire les bases d'une formation-action collective sur l'évaluation d'un projet territorial de développement durable ?

Les contributions et propositions émanant de l'atelier 1 ...

Chiffres clés ...

- ➔ 4 groupes de travail mobilisés sur l'atelier 1
- ➔ 7 participants inscrits au groupe de travail de suivi réuni en juillet

Retour sur quelques idées fortes proposées par les participants ...

- ➔ Connaître la **bonne temporalité des étapes** de l'évaluation dans les projets territoriaux
- ➔ Disposer d'**outils et de retours d'expériences** pour mettre en œuvre les différentes étapes : tableaux de bord, définition d'indicateurs, gouvernance, communication, participation ...
- ➔ Proposer **une formation-action courte sur une collectivité témoin** ayant réalisée l'évaluation de sa stratégie ou des actions de son Agenda 21
- ➔ Donner des pistes d'actions **pour remobiliser les acteurs dans le temps**
- ➔ Favoriser **un accompagnement** par un bureau d'étude, un chargé de mission ou par des pratiques d'échanges et de mutualisation
- ➔ Susciter des temps de travail et d'échanges sur **des cas pratiques**

L'ensemble des propositions formulées lors de l'atelier 1 est détaillé en annexe.

En résumé ...



La mobilisation et la participation

Les questions proposées à la réflexion collective ...

Comment aider les collectivités à développer et renforcer des pratiques en matière de mobilisation et de participation ?

Les contributions et propositions émanant de l'atelier 2 ...

Chiffres clés ...

- ➔ 4 groupes de travail mobilisés sur l'atelier 2
- ➔ 13 participants inscrits au groupe de travail de suivi réuni en juillet

Retour sur quelques idées fortes proposées par les participants ...

- ➔ Accompagner les démarches et proposer **des outils de mobilisation** pour impliquer les élus, les agents et la population
- ➔ **Répondre à la question** de la participation et de la mobilisation **dès le démarrage d'un Agenda 21** (motivation, comment démarrer, passer des paroles aux actes...)
- ➔ Créer **des temps de rencontres et des outils** pour échanger sur les démarches des uns et des autres en matière de communication (comment faire participer ? Comment vulgariser un thème?)
- ➔ Travailler sur **l'engagement des élus et des équipes** pour améliorer et changer les comportements
- ➔ Proposer des **rencontres conviviales** sur **des sujets expérimentaux, originaux et novateurs**
- ➔ Mettre en place **des formes de réunions et de participation différentes** (forum, animation, atelier ...)
- ➔ Permettre aux participants d'être partie prenante d'un projet et **être en capacité d'influer** sur son orientation (co-construction, écoute ...)

L'ensemble des propositions formulées lors de l'atelier 2 est détaillé en annexe.

En résumé ...



La mise en place d'un programme de visites de sites

Les questions proposées à la réflexion collective ...

1. Comment construire les bases d'un programme de visites de sites attractif et adapté aux attentes des collectivités ?
2. Quelles conditions réunir pour favoriser la participation des collectivités (élus et techniciens) ?

Les contributions et propositions émanant de l'atelier 3 ...

Chiffres clés ...

- ➔ 4 groupes de travail mobilisés sur l'atelier 3
- ➔ 11 participants inscrits au groupe de travail de suivi réuni en juillet

Retour sur quelques idées fortes proposées par les participants ...

- ➔ Proposer des visites sur un temps court 1/2 à 1 journée, sur une période propice (octobre/novembre - avril/mai), proche géographiquement et facile d'accès
- ➔ Privilégier le caractère novateur, expérimental, pertinent et la faisabilité ou la reproductibilité du projet à l'échelle des territoires
- ➔ Bénéficier des retours d'expériences des élus et des techniciens, apporter des réponses pratiques et favoriser l'émergence de nouvelles idées
- ➔ Créer du lien, des échanges, de la convivialité en petits groupes lors des visites
- ➔ Donner une suite aux visites en les évaluant et en les valorisant : questionnaires de satisfaction, fiches pratiques ou fiches « mémo », guides, forum d'échanges, témoignages, supports web/vidéo ...
- ➔ Cibler les publics et proposer des visites de collectivités de tailles similaires

L'ensemble des propositions formulées lors de l'atelier 3 est détaillé en annexe.

Quelques thèmes proposés

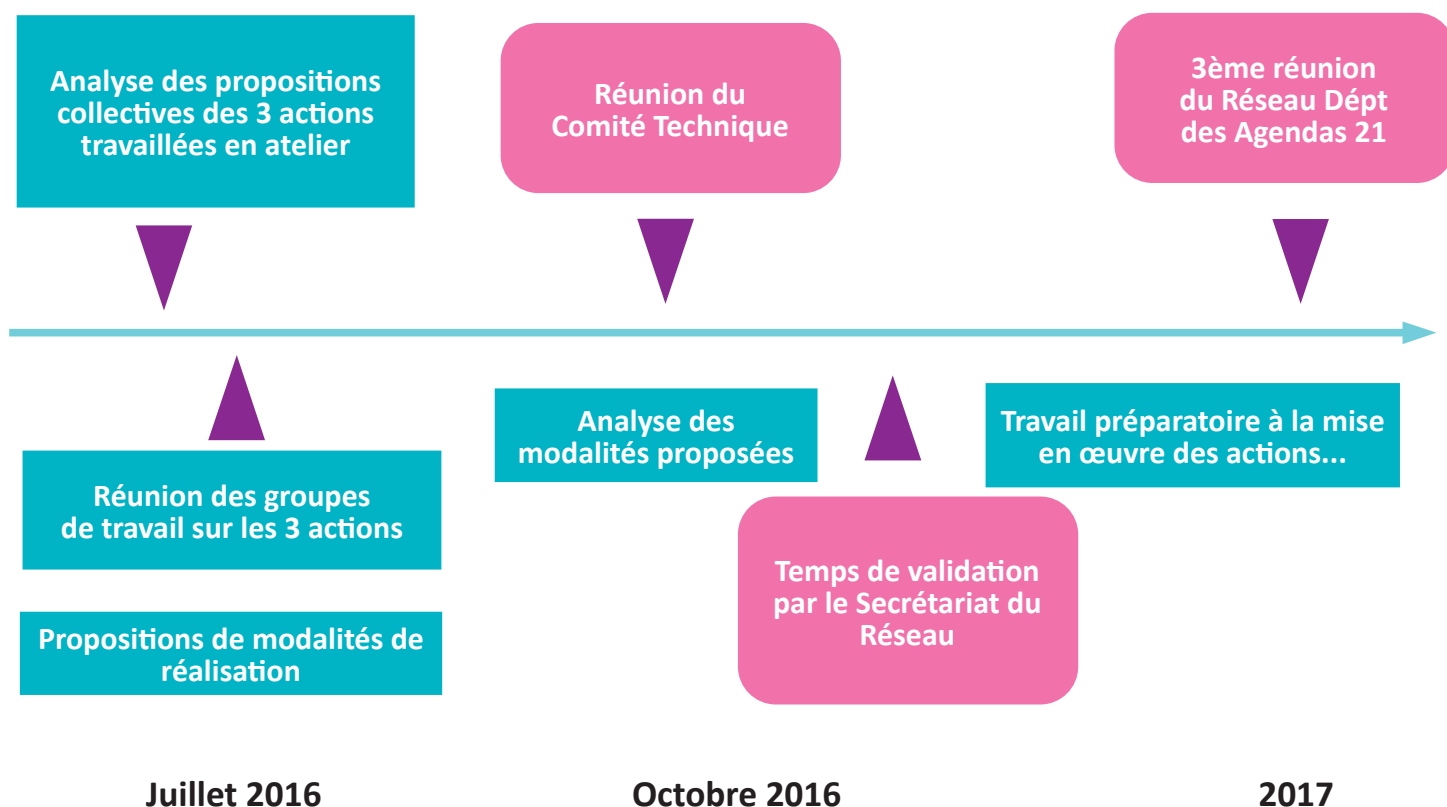


Les suites de la démarche

Dans la continuité de cette réunion et des réflexions menées collectivement, un groupe de volontaires se réunira début juillet 2016 pour **affiner, par atelier, les idées** des participants sur chacun des thèmes et proposer **un plan d'actions concret et des modalités opérationnelles**.

Ce travail collaboratif sera présenté aux membres du Comité Technique du Réseau sous forme de fiches actions et sera ensuite soumis pour validation au Secrétariat du Réseau. Les fiches finalisées seront ensuite insérées dans la bibliothèque virtuelle du développement durable du Département.

Enfin, une communication adaptée sera réalisée auprès des collectivités pour leur permettre de se positionner et de participer aux actions mises en place dans le cadre du Réseau.



Atelier 1 : Évaluation des projets Territoriaux de développement durable

Principales propositions des participants

→ **Comment le Réseau peut-il aider les collectivités à s'approprier le sujet de l'évaluation souvent perçu comme complexe et difficile ?**

Quels sont vos besoins sur le sujet de l'évaluation ?

Outils

- Disposer de données sources, de statistiques
- Disposer d'un guide des bonnes pratiques, d'une méthodologie,
- Savoir élaborer et gérer un tableau de bord, identifier des indicateurs spécifiques
- Comprendre la temporalité de l'évaluation : quels sont les différents temps de l'évaluation ? A quoi correspondent-ils ?
- Bénéficier d'exemples types, de partage d'expériences, de témoignages et cas pratiques
- Savoir élaborer des grilles de suivi, choisir des indicateurs et des critères pertinents
- Suivre une formation concrète et mieux appréhender la méthodologie
- Comblir le manque de temps par la mise en place d'un accompagnement ciblé
- Mutualiser et mettre en commun les outils utiles (ex : site internet)

Moyens humains

- Disposer d'un chargé de mission
- Être accompagné par un bureau d'étude dans le temps
- Bénéficier de moyens humains et techniques

Communication / participation

- Savoir communiquer sur l'évaluation
- Comment associer la population à l'évaluation ?
- Comment sensibiliser les élus, les agents, la population
- Comment faire participer tous les acteurs (habitants...) ?
- Savoir argumenter face aux élus la nécessité d'évaluer
- Disposer de retours d'expériences (réseau), échanger avec les autres territoires

Comment construire les bases d'une formation-action sur l'évaluation des projets territoriaux de développement durable (durée, publics, objectifs, contenu...) ?

La forme

- Durée : 1/2 journée régulièrement et / ou 1 journée / 2 jours
- Organisation : s'adapter au temps mobilisable par les participants, distance, horaires...
- Formation en petits groupes 5/6 personnes
- Format ludique

Le public

- Les acteurs locaux (associations, écoles...)
- Les agents, les élus
- Les chargés de mission
- 1 partie pour l'agent et l' élu, 1 partie que pour l'agent

Le contenu

- Savoir s'organiser, maîtriser les étapes
- Connaître le coût de l'évaluation (moyens humains...)
- Savoir mobiliser dans la durée
- Savoir sensibiliser les citoyens
- Apprendre à réaliser des tableaux de bord et savoir préciser des indicateurs
- Connaître les outils de l'évaluation (tableaux de bord...)
- Échanger autour de retours d'expériences, de témoignages, de cas pratiques et d'outils (ex : fiches actions d'une collectivité ayant évalué son plan d'actions, 1 journée dans une commune ayant déjà réalisé son évaluation, exemples d'indicateurs concrets...)
- Connaître la bonne temporalité de l'évaluation
- Mettre en place des ateliers pratiques et échanger sur des solutions
- Disposer d'un guide de l'évaluation

La communication

- L'intérêt de l'évaluation, la sensibilisation des élus, agents, citoyens sur cette question
- Comment associer la population à l'évaluation (logistique, communication,...) ?
- La communication de l'évaluation
- Outils : communication, participation, gouvernance et instances de participation, remobilisation

A éviter

- Notions abstraites et trop compliquées, actions fleuves, exemples incohérents avec la situation vécue (taille de la collectivité...)
- Enjeux trop éloignés de la collectivité
- Formations durant l'été
- Thèmes vagues

Atelier 2 : Mobilisation et participation

Principales propositions des participants

→ Comment aider les collectivités à développer et renforcer des pratiques en matière de mobilisation et de participation ?

Quels sont vos besoins ?

Accompagnement

- Accompagner les démarches envisagées
- Aider à la mise en pratique
- Savoir comment mobiliser les personnes ressources des différents services : Les agents ? Quels outils ?
- Savoir comment impliquer l'ensemble des élus
- Savoir comment maintenir la dynamique avec les habitants sur le long terme : Idées et applications du développement durable
- Savoir comment mobiliser la population autour de l'idée agenda 21 : Quels outils ?
- Mobilisation et participation selon les publics : habitants, élus, associations, techniciens...
- Disposer d'un appui du réseau : niveau central (méthodologie), niveau local (témoignages)
- Arriver à mobiliser les autres communes pour des actions / réflexions communes : concertation sur une échelle moins grande qu'une intercommunalité
- Bénéficier d'une veille, d'une information en continu : vie du réseau

Démarrage

- Une motivation : pourquoi un agenda 21 ? Quelles finalités ? Fixer des objectifs de l'agenda 21
- Un temps consacré à cette réflexion
- Comment démarrer ? Par qui ? Avec qui ? Comment ?
- Passer des paroles aux actes : mobilisation / implication des citoyens pour des actions concrètes

Communication

- Avoir plus de personnes sensibilisées
- Impliquer les administrés
- Prévoir la communication et mettre en place une bonne information
- Arriver à mieux communiquer avec la population : lieu, horaire, date, cible, thème (idée de rencontre, conférence, réunion publique...)
- Mettre en place des outils pour faire participer notamment ceux qui ne viennent pas (ex : les jeunes, les couples)
- S'appuyer sur des éléments de langage vulgarisés pour une communication plus efficace
- S'appuyer sur les référents de quartier : Notion de relais
- Mieux gérer les difficultés, arriver à régler les problèmes (ex : de stationnement) ou faire admettre de nouvelles pratiques (ex : le zéro phyto)

Moyens matériels, financiers, humains

Connaître :

- Les nouveaux outils, la recette par la forme (participer, venir) autre que la réunion classique
- Les outils de mobilisation des équipes en interne
- Les aides financières : sur quels projets ? Qui prend en charge le bureau d'études ? Pourquoi pas un chargé de mission groupé sur plusieurs communes ?
- La liste des moyens à notre disposition
- Les moyens matériels pour mobiliser la population
- Un référentiel des associations, des partenaires utiles autour du DD (animations)

Mobilisation – Participation - Qu'est-ce qui fait que je participe ou pas (fond, forme, lieu, horaires, animations...) ?

Je participe	Je ne participe pas
Ce qui motive à participer • La participation fait partie de l'engagement pris pour faire avancer ou changer les choses • Avoir les bons interlocuteurs, soutiens nécessaires, réponses • L'élue est motivé et s'engage • Oser les réunions publiques d'information • Intérêt pour ma commune ou mon territoire • Co-construction Forme • Apéritif, animation • Forum, ateliers • Forme différente de réunion • Format plaisant, ludique • Bonne organisation • Donne envie, sort de l'ordinaire • Rencontre, convivialité • Durée optimisée • Transport collectif • Plein air Thème • Intérêt du sujet et du thème traité • Sujet, thèmes précis qui intéressent les agents dans leur quotidien • Apport de connaissances • Intérêt du sujet par rapport à un objectif • Original, éthique, bien être • Expérimental, fédérateur, nouveau • Culturel, identitaire Communication • Support d'information à diffuser pour le public • Site internet, bulletin municipal • Bonne communication • Temps d'échange pluri-générationnel • Vidéo conférence, théâtre, témoignage, autre...	Forme • Réunion après 20h • La forme, les horaires • Le lieu trop éloigné / trop de voiture • Convocation tardive, indisponibilité • Un temps trop long • Un temps trop protocolaire • Trop d'information, non qualitatif • Trop de voiture • Obligation de participer Disponibilité • Avoir une autre activité • Investissement en temps, quantité mobilisatrice Écoute / fond • Avoir l'impression de ne pas être entendu et ne pas pouvoir participer au débat (ex : juste prendre des notes et être présent) • Réunion publique (temps d'information) qui ne donne pas la place à une « vraie » participation • Avoir la sensation de ne pas avoir la capacité à influencer sur les orientations d'un projet • Faible crédibilité du projet pour lequel on est invité à participer • Temps trop strict, trop administratif • Thème peu mobilisateur • Aspect politisé, aspect moralisateur Problèmes / freins et difficultés rencontrées • Pas assez de public concerné présent • Population réticente, sujets parfois sensibles • Difficultés à toucher certaines cibles (ex : jeunes et couples, peu mobilisés, trop occupés, peu intéressés) • Sujets non concrets, trop théoriques • Conditions favorables pas toujours réunies : information, communication, sensibilisation • Manque de moyens : humains, financiers, techniques • Difficulté à mobiliser la population de non résidents permanents qui aime le cadre de vie mais qui n'est pas présente à l'année (cas des communes du littoral).

Atelier 3 : Élaboration d'un programme de visites de sites

Principales propositions des participants

- Comment construire les bases d'un programme de visites de sites attractifs ?
- Comment inciter les collectivités (agents et élus) à y participer ?

Qu'est ce qui vous ferait participer à des visites de sites (lieux, durée, contenu, format, fréquence, période...) ?

Format :

- Visites clés en main
- Bonne organisation
- Intérêt / pertinence du projet ou thème / contenu
- Caractère novateur expérimental du projet
- Faisabilité et reproductibilité du projet : pouvoir répliquer l'action sur son territoire
- Échelle adaptée : cibler les publics (littoral, rural, projets similaires)
- Visites de collectivités de taille équivalente avec la rencontre d'un élu et d'un technicien
- Mixité du public : binôme « élus et techniciens »
- Convivialité / participation collective
- Prise en charge des frais ?

Durée et fréquence :

- 1/2 journée ou une journée
- 2 à 3 fois par an maximum
- en octobre novembre / avril mai

Lieu :

- Rural
- Facilité d'accès / proximité géographique

Qu'attendriez vous concrètement de ces visites de sites ?

- Des échanges : création d'un réseau, production commune
- Une échelle humaine, petits groupes pour échanger
- Une convivialité et un moment d'échange intergénérationnel
- Une clarté dans le message
- Des retours d'expériences concrets : Comment ? Les difficultés ? Les réussites ? Toutes les étapes du projet
- Un retour concret sur des expérimentations
- Un moment de sensibilisation et d'acquisition de nouvelles pratiques favorisant l'émergence d'idées
- La capitalisation d'outils, de documents
- L'élaboration de fiches « mémo »
- La découverte de solutions et d'un résultat reproductible
- Des réponses pratiques adaptées à la taille de nos communes
- La mobilisation (des services, des élus)
- Une appropriation du projet et du territoire
- Une aide pour les réalisations à venir

Quelles thématiques, réalisations ou projets vous intéresseraient le plus ?*

- La mobilité durable (ex : aménagements, carapattes, plateforme de connexion, parking relais, véhicules électriques partagés, mobilité en centre ville ancien...)
- Les éco-quartiers, l'aménagement durable
- La mise en place de parcours de valorisation du patrimoine naturel et patrimonial
- Des projets d'éco-construction et d'éco-rénovation de bâtiments
- Des bâtiments à énergie positive, des projets en lien avec les énergies renouvelables
- Des actions en lien avec la valorisation du cadre de vie, du paysage
- Des actions en faveur du « zéro phyto » (ex : nettoyage de cimetière)
- Des actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction de déchets (ex : visite du centre de tri à Calce)
- Des projets en faveur de l'utilisation de produits bios et locaux (ex : cantine scolaire bio)
- Des projets en faveur du tourisme vert ou de la valorisation de l'agriculture
- Des actions concrètes vis à vis des enfants
- Des actions « sport et développement durable »
- Des actions à caractère social (ex : ressourceries...)
- Des actions en faveur de la culture
- Des projets construits entre communes (hors intercommunalité)

* la liste des priorités est jointe ci-après.

Comment selon vous, évaluer et valoriser ces visites, quelles suites leur donner et sous quelles formes ?

- La mise en place d'un questionnaire de satisfaction avec une communication des résultats
- L'élaboration de perspectives d'avenir / un retour constructif
- La prise de photos : retour en image, diffusion presse, bulletin municipal...
- L'interview des participants / des témoignages (ex : vidéo)
- L'évaluation : reproduction du projet dans une autre commune de la visite
- La mise en place d'un forum d'échanges où chacun pourrait commenter la visite
- L'élargissement des projets valorisés à des initiatives de citoyens
- La remise de guide, d'une méthode sur la mise en place de l'action
- Une fiche méthodologique du projet
- Des comptes rendus en ligne sur la bibliothèque
- Des conseils, une marche à suivre
- L'alimentation d'une banque de données régionales
- Un classement de l'action par le réseau

Liste des visites de sites proposées aux participants lors de l'atelier

1. Grainothèque / troc de plantes / jardiniers citoyens
2. Initiatives en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable
3. Mobilité douce
4. Bâtiments éco-construits / éco-rénovés
5. Aménagements, projets en faveur de la prévention / réduction des risques naturels (incendie, inondations, canicule...)
6. PPAEN (Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains)
7. Entretien et mise en valeur des espaces verts (zéro phyto / plantes méditerranéennes / cimetières)
8. Éclairage public
9. Parc photovoltaïque
10. Valorisation de sites patrimoniaux naturels
11. Parc éolien
12. Sites de production d'EnR
13. Station d'épuration plantée de roseaux
14. Jardins familiaux
15. Éco-quartiers / urbanisme durable
16. Ressourceries / recycleries
17. Entreprises éco-responsables
18. Centre de tri de Calce

Contacts



Mission Départementale Développement Durable
Département des Pyrénées-Orientales
Tél : 04 68 85 82 08
developpement.durable@cd66.fr



Département Énergie et Développement Durable
Division du Développement Durable et des Partenariats
DREAL Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Tél : 05 61 58 65 99